



## Informations générales

### Qu'est ce qu'une FEIAS - Périnat ?

C'est une Fiche d'Évènement Indésirable Associé aux Soins concernant la périnatalité

### Quand déclarer ?

En cas d'évènements indésirables en lien avec la périnatalité :

- problématiques de transfert médicale ou organisationnelle
- manque de place en maternité ou en néonatalogie
- manque de moyens
- inadéquation de modalités et/ou des moyens alloués aux transferts (ex. impossibilité de TIIH par manque de puéricultrice de transport ; délais jugés trop longs entre la demande et la réalisation d'un transfert, ...)

### Où déclarer ?

Dans le ROR, après connexion avec vos identifiants [www.ror-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.ror-nouvelle-aquitaine.fr)

### Qui peut déclarer ?

Tout professionnel possédant un compte ROR actif et étant correctement identifié avec l'une des fonctions suivantes :

- Cadre de santé
- Cadre supérieur de santé
- Directeur
- Directeur des affaires médicales
- Directeur des soins
- Directeur des soins infirmiers
- Directeur général
- Directeur qualité et risques
- Médecin
- Médecin coordonnateur
- Responsable qualité risque
- Sage-femme

Ainsi que les membres du Réseau Périnat Nouvelle-Aquitaine (RPNA)

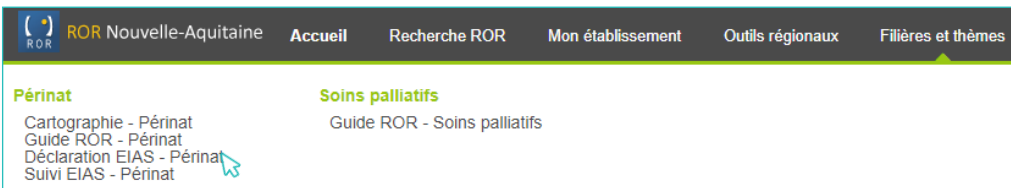
#### Bon à savoir :

Pour toute question concernant l'accès au ROR et les éléments présents dans les fiches professionnelles, contactez votre référent établissement ROR



## Où aller sur le ROR ?

Rendez-vous onglet Filières et thématiques puis cliquez sur « Déclaration EIAS - Périnat »



## Comment faire ?

Complétez les différents champs obligatoires puis cliquez sur le bouton « Créer » en bas du formulaire pour terminer la déclaration

### Bon à savoir :

Veillez à ce que tous les champs soient correctement remplis car une fois validée vous ne pourrez pas modifier votre déclaration, il faudra en recréer une !

Au besoin vous pouvez ajouter des pièces jointes

## Et ensuite ?

La FEIAS est transmise au RPNA pour traitement. Vous recevrez un mail lorsqu'une modification est apportée à votre déclaration.

Pour toute question technique sur la déclaration d'une FEIAS-Périnat veuillez écrire à [contact.ror@oruna.fr](mailto:contact.ror@oruna.fr)

Pour toute question sur le suivi d'une FEIAS-Périnat veuillez écrire à [contact@rpna.fr](mailto:contact@rpna.fr)